

Le Mot du Président

Avenir – Engagement –
Services –
Accompagnement

« S'installer en agriculture représente aujourd'hui un pari sur l'avenir.

GROUPAMA, assureur historique de l'agriculture, souhaite accompagner les jeunes agriculteurs dans le choix de vie qu'ils ont pris, en les protégeant des risques liés à leur activité.

Avec sa « Charte jeunes installés en agriculture », GROUPAMA leur permet de bénéficier pendant cinq ans d'un ensemble d'avantages concrets tant sur le plan professionnel que personnel, leur permettant de sécuriser leur installation.

Il s'agit de donner les moyens aux jeunes agriculteurs d'être mieux armés dès les premières années de leur installation face aux risques qui pourraient mettre en péril tous leurs efforts. »

Jean-Charles TASTAVY,
Agriculteur
Président de la Fédération
Groupama Méditerranée
de l'Hérault



Notre Engagement

➤ **Accompagnement financier spécifique à l'installation**

- 120% de réduction de cotisations sur 5 ans :

1^{ère} et 2^{ème} année : 30% de réduction
3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} année : 20% de réduction

Ces réductions sont appliquées sur tous les contrats d'assurance couvrant les risques professionnels et de la vie privée, souscrits à Groupama Méditerranée.

➤ **Action de Prévention et Avantage Automobile**

Un stage Centaure offert, pour acquérir les bons réflexes et adopter une conduite responsable dans les situations à risques.
Votre attestation de stage vous fait bénéficier de 10% de réductions supplémentaires sur votre contrat automobile.

➤ **Protection des Personnes**

Une protection simplifiée en prévoyance et la possibilité de souscrire la garantie accident seule.

➤ **Avantage Sinistre**

100€ de joker franchise lors du premier sinistre.

➤ **Avantage Santé**

2 mois de réduction de cotisation en complémentaire santé, dès la première année d'assurance.

➤ **Avantage Retraite**

200€ d'abondement pour toute ouverture d'un contrat Agri-retraite active.

➤ **Aide au Remplacement**

Prise en charge d'une journée de service de remplacement dans la limite de 150€.

⇒ **Coordonnées Agence Agricole** : Tel N° CRISTAL 0969 365 335 ou 0969 365 665

⇒ **Mail** : agenceagricole@groupama-med.fr

⇒ **Coordonnées Conseillers Commerciaux Agricole** :



Toujours là pour moi.



Jean-Louis REVERBEL
Responsable Commercial
Agricole Hérault
Tél. : 06.83.81.40.69

